

Published on Lynxlex (https://www.lynxlex.com)

Article 41 - No review as to the substance

En aucun cas, la décision rendue dans un État membre ne peut faire l'objet d'une révision quant au fond.

Imprimé depuis Lynxlex.com

Source URL: https://www.lynxlex.com/en/text/successions-r%C3%A8gl-6502012/1278#comment-0